

JOURNAL DU DROIT INTERNATIONAL

paraissant tous les trois mois

FONDÉ EN 1874

CONTINUÉ DE 1923 à 1948

par

EDOUARD CLUNET

par

ANDRE - PRUDHOMME

Rédacteur en Chef :

BERTHOLD GOLDMAN

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris

Publié avec le concours du

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Sous le haut patronage de

- M. ANCEL, Conseiller à la Cour de Cassation.
- S. BASTID, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
- H. BLIN, Président de la 1^{re} Section civile de la Chambre civile de la Cour de Cassation.
- R. DROUILLAT, Président de la 2^e Section civile de la Chambre civile de la Cour de Cassation.
- P. GUILLOT, Président de la Chambre commerciale et financière de la Cour de Cassation.
- G. HOLLEAUX, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation.
- P. LEPAULLE, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
- P. LOUIS-LUCAS, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Dijon.
- M. MARTIN, Conseiller d'Etat.
- J. MAURY, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Toulouse.
- M. PICARD, Professeur honoraire à la Faculté de Droit de Paris.
- R. PINTO, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

EDITIONS TECHNIQUES S. A.

Distributeur général

123, rue d'Alésia

PARIS (XIV^e)

1965

SOMMAIRE

1966 (93^e année). — 1^{re} livraison. — Janvier, Février, Mars

Doctrines

La nouvelle loi française sur les marques et le droit international, par André FRANÇON	5
La convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre États et ressortissants d'autres États, par G.-R. DELAUME. Appendice : texte de la convention	26
Quelques problèmes relatifs aux accords internationaux complexes, par J.-J. LADOR-LEDERER	50
	62

Variétés

Une nouvelle juridiction internationale centraméricaine, par Marc SAND.	83
---	----

Jurisprudence

BULLETIN DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE, par J.-D. BREDIN, B. GOLDMAN, Ph. MALAURIE, A. PONSARD, J. SCHAPIRA.	89
--	----

Aliments.

Enfant naturel allemand. — Poursuites contre le père naturel français. — Loi applicable. — Convention de New-York du 20 juin 1956. — Convention de La Haye du 24 octobre 1956. — Conséquences	102
---	-----

Arbitrage.

Arbitrage international. — Litige relatif à une convention ou opération soumise à certains égards à une réglementation d'ordre public. — Condamnation à des dommages-intérêts au profit d'un étranger non résident. — Absence d'autorisation de l'Office des changes. — Refus d'exequatur de la sentence arbitrale	138
--	-----

Divorce.

Algérien. — Statut personnel. — Deuxième mariage. — Demande en divorce de la première épouse. — Ordre public. — Injure grave (oui)	97
Demande devant le tribunal français. — Demande déjà introduite devant les tribunaux suisses. — Acte de « passé-expédient ». — Nature. — Recevabilité de la nouvelle demande	93

Domicile.

Sécurité sociale. — Assurances sociales. — Vieillesse. — Prestations familiales. — Conditions. — Résidence en France. — Éléments constitutifs. — Séjour prolongé à l'étranger. — Appréciation souveraine des juges du fond	89
--	----

Droit international privé.

Droit international du for. — Situation établie à l'étranger, s'y étant développée et y ayant épuisé ses effets, ne présentant aucune attache avec le for. — Inapplicabilité	117
--	-----

Nationalisation.	
Algérie. — Meuneries. — Accords d'Evian. — Contrariété. — Non	108
Effets. — Transfert du passif. — Société en nom collectif. — Associé en nom. — Extinction de son obligation	108
Ordre public. — Loi étrangère admettant le principe d'une indemnisation des entreprises nationalisées et fixant les modes de détermination de l'indemnité (décrets algériens du 12 mai 1964 portant nationalisation des meuneries, semouleries et fabriques de pâtes alimentaires et couscous du 25 mars 1965 fixant le statut de la Société Nationale algérienne des Meuneries). — Contrariété à l'ordre public international en France. — Non	108
Nationalité.	
Algérien. — Effet de l'indépendance. — Conflit mobile. — Changement de statut personnel	97
Ordre public international commun.	
Existence non reconnue	118
Ordre public international français.	
Situation juridique valablement formée à l'étranger, entre étrangers, en vertu d'une loi étrangère et qui a épuisé ses effets à l'étranger. — Non-intervention	118
Sociétés.	
« Nationalité ». — Loi applicable à leur fonctionnement. — Règle coutumière française de solution de conflit. — Loi du pays du siège réel. — Renvoi à la loi d'incorporation. — Acceptation du renvoi. — Référence à la Convention de La Haye du 1 ^{er} juin 1956	117
CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE ARGENTINE,	
par J. LISBONNE	143
Immunité de juridiction.	
Agents diplomatiques et consulaires. — Compétence de la cour suprême. — Détermination de la qualité diplomatique	143
Lettre de change.	
Obligation libellée en monnaie étrangère	147
Succession.	
Biens situés en République argentine. — Testament établi à l'étranger. — Défunt domicilié et décédé à l'étranger. — Loi applicable. — Réserve. — Régime matrimonial. — Ordre public..	144
CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE SUISSE,	
par P.-A. LALIVE	149
Acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger.	
Arrêté fédéral du 23 mars 1961. — Régime de l'autorisation. — Intérêt légitime. — Société ayant son siège en Suisse	150
Arbitrage.	
Désignation d'arbitre par le Président du Tribunal fédéral. — Droit applicable à la procédure arbitrale. — Protocole de Genève du 24 septembre 1923. — Contestation de la validité de la clause compromissoire	173

Concurrence déloyale.	
Actes illicites. — Droit applicable. — Publicité comparative dans la presse étrangère	161
Action dirigée contre un étranger domicilié à l'étranger. — Compétence des tribunaux suisses. — Traité d'établissement avec l'Italie, de 1868. — Convention italo-suisse de 1933 sur la reconnaissance et l'exécution des décisions judiciaires	161
Convention franco-suisse du 15 juin 1869.	
Article 4. — Action en nullité de vente. — Immeubles sis en France. — Incompétence des tribunaux suisses	173
Droit de change.	
Forme et effets d'une lettre de change. — Action en répétition de l'indu. — Droit applicable. — Convention franco-suisse du 15 juin 1869 sur la compétence judiciaire et l'exécution des jugements en matière civile. — Compétence « ratione loci ». — For de la poursuite. — Séquestre	162
Etat étranger.	
Immunités de juridiction et d'exécution. — Séquestre. — Actes de gestion	166
Exécution des jugements étrangers.	
Mesure provisoire. — Garde d'un enfant. — Convention franco-suisse du 15 juin 1869	171
Exécution forcée.	
Actions nominatives américaines. — Dépôt bancaire effectivement à New-York. — Droit applicable. — Séquestre en mains du dépositaire domicilié en Suisse	167
Effet de change. — For. — Débiteur domicilié à l'étranger. — Domicile de paiement attributif de for	168
Lettre de change.	
Forme et effets. — Droit applicable. — Convention de Genève du 7 juin 1930 destinée à régler certains conflits de lois en matière de lettres de change et de billets à ordre. — Interprétation. — Travaux préparatoires	165
Ordre public.	
Annulation de titres au porteur. — Actions de société étrangère. Droit applicable. — Arrêté royal néerlandais « pour le rétablissement des relations de droit ». — Expropriation sans indemnité	151
Exécution de jugement étranger. — Convention franco-suisse du 15 juin 1869, article 17. — Convention italo-suisse du 3 janvier 1933. — Traité italo-suisse d'établissement du 22 juillet 1868. — For du divorce	172
Exécution de jugement étranger, par défaut, non motivé. — Convention germano-suisse du 2 novembre 1929. — Election de for. — Obligation de commettre un avocat	169
Registre du commerce.	
Obligation d'inscription. — Influence, sur le droit commun, du droit aérien suisse et international. — Agence suisse d'une société étrangère de navigation aérienne. — Notion de la succursale	160
Subrogation légale.	
Droit applicable. — Responsabilité du transporteur. — Assurance vol soumise au droit étranger ; effet subrogatoire du paiement de l'assurance	159

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE URUGUAYENNE, par J. LISBONNE	175
--	-----

Immunité de juridiction et d'exécution.

Etat étranger. — Sentence arbitrale étrangère	175
Juge à la cour internationale de justice de La Haye (non)	176

Loi du 28 décembre 1964 d'aménagement financier.

(portant réforme du droit des sociétés anonymes)	176
--	-----

Documents.

**I. — CONVENTIONS INTERNATIONALES PUBLIÉES ET TEXTES LÉGISLATIFS
OU RÉGLEMENTAIRES PROMULGUÉS EN FRANCE**

CONSULS.

Convention consulaire entre la France et Madagascar, signée à Tananarive le 25 avril 1963 (publiée en France par décret n° 65-875 du 12 octobre 1965 : <i>J.O.</i> 16 oct. 1965)	178
--	-----

IMPÔTS ET CONTRIBUTIONS.

Convention entre la France et la Belgique tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance adminis- trative et juridique réciproque en matière d'impôts sur le revenu, signée à Bruxelles le 10 mars 1964 (publiée en France par décret n° 65-672 du 11 août 1965 : <i>J.O.</i> 15 août 1965)	190
--	-----

Convention et protocole entre la France et Madagascar tendant à éliminer les doubles impositions et à établir des règles d'assis- tance mutuelle administratives en matière fiscale, signés à Tana- narive le 29 septembre 1962 (publiés en France par décret n° 65-667 du 9 août 1965 : <i>J.O.</i> 13 août 1965)	205
--	-----

INVESTISSEMENTS.

Convention entre la France et la Tunisie sur les relations écono- miques et la protection des investissements, signée à Tunis le 9 août 1963 et échange de lettres annexes du 9 août 1963 (publiées en France par décret n° 65-797 du 15 septembre 1965 : <i>J.O.</i> 22 sept. 1965)	218
--	-----

II. — TEXTES ET TRAITÉS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

CONCURRENCE.

Décision de la Commission du 8 juillet 1965 relative à une procé- dure au titre de l'article 85 du Traité (<i>J.O.C.E.</i> 7 juill. 1965)	223
Décision de la Commission du 17 septembre 1965, relative à la procédure au titre de l'article 85 du Traité (<i>J.O.C.E.</i> 23 sept. 1965)	226
Décision de la Commission du 17 décembre 1965, relative à une procédure au titre de l'article 85 du Traité (<i>J.O.C.E.</i> 6 janv. 1966)	230

Bibliographie et Revue des revues	235
---	-----

Informations	250
--------------------	-----